



© Bertille FAVRE

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**



Fiche communale Vallorcine

*Charte patrimoniale, architecturale et paysagère
du Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc*





La réalisation de la charte patrimoniale, architecturale et paysagère est soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc

OBJECTIFS DU SCHÉMA COMMUNAL

PRÉAMBULE

À la suite du diagnostic patrimonial, architectural et paysager, la deuxième étape de l’élaboration **de la charte patrimoniale, architecturale et paysagère est la fiche communale, objet de ce document.**

Ces fiches communales déclinent, à l’échelle de chaque commune, **les enjeux et les orientations relatifs à la préservation des paysages, de l’architecture et des patrimoines, et issus du diagnostic.**

Elles en proposent **un recensement hiérarchisé qui articule les différentes échelles, du territoire à l’élément bâti**, complété par un schéma pour les enjeux et orientations qui peuvent être spatialisés.
Cette hiérarchisation préfigure la charte patrimoniale, architecturale et paysagère à l’échelle du territoire, qui sera la définition de grands axes stratégiques d’évolution du territoire et de son patrimoine.
La fiche communale doit ainsi être considérée comme une synthèse, une boîte à outils, une « feuille de route patrimoine » mise à disposition de la collectivité.

Sans être un inventaire exhaustif des patrimoines, et sans avoir de portée réglementaire en soi, cette fiche communale se veut cependant être un outil véritablement utile. Elle est le fruit d’une démarche participative associant élus et/ou techniciens des Communes et Communautés de Communes lors de plusieurs étapes : réunions de travail, questionnaires, ateliers de concertation, réaction aux productions...

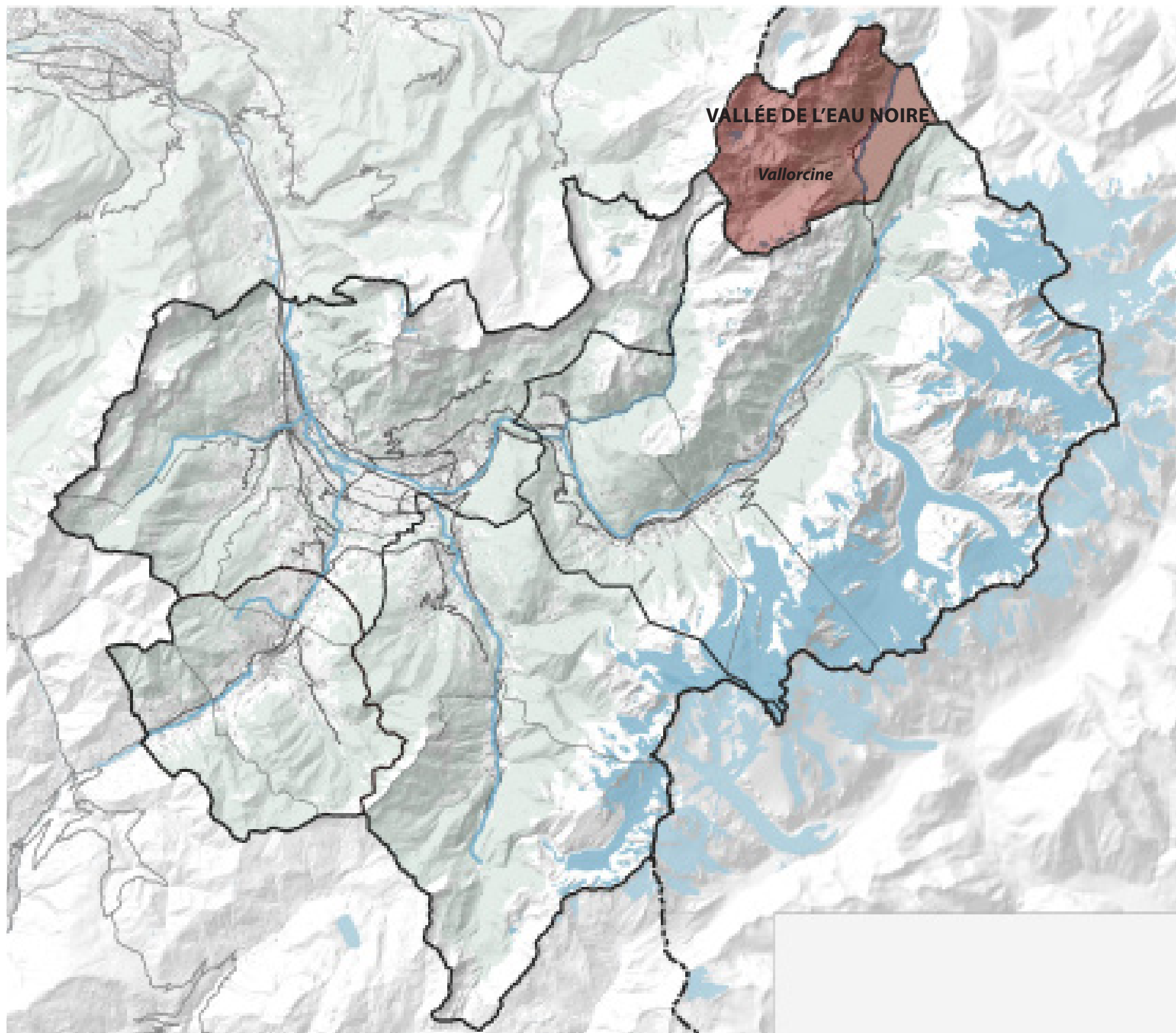
Il est à noter que ce document ne se substitue pas aux documents d’urbanisme.

SOMMAIRE DE LA FICHE COMMUNALE

1/ PRÉSENTATION DE LA COMMUNE	4
2/ RETOUR DU QUESTIONNAIRE	8
3 / SCHÉMA COMMUNAL ET PAR SECTEUR	9

INSCRIPTION DANS LE PAYS DU MONT-BLANC

LES ENJEUX RELATIFS À L'ENTITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE DE L'EAU NOIRE



CARTE - SITUATION DE LA COMMUNE DE VALLORCINE DANS LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU PAYS DU MONT-BLANC

LES ENJEUX GLOBAUX

Un enjeu transversal et dix enjeux généraux ont été identifiés à l'échelle du Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc :

Enjeu transversal :

L'adaptation du territoire aux enjeux de la transition climatique

Enjeux généraux :

- 1- La préservation et la valorisation des grands paysages naturels emblématiques
- 2- Le maintien et la valorisation de l'espace agricole et forestier
- 3- L'attention à la qualité du cadre de vie des habitants et au patrimoine dans la structuration de l'accueil touristique
- 4- L'amélioration et la valorisation des axes de déplacement et des modes de découverte du territoire
- 5- L'amélioration et l'intégration des infrastructures du territoire
- 6- La maîtrise du développement urbain, la préservation des paysages habités et le maintien de l'identité des hameaux et des quartiers
- 7- La reconquête et la valorisation des espaces publics
- 8- La vigilance sur la qualité des constructions et de leurs abords
- 9- Le maintien des qualités architecturales et paysagères du patrimoine bâti et de ses extérieurs
- 10- La valorisation et l'usage des matériaux, des modes constructifs traditionnels, des ressources et des savoir-faire locaux

RETOUR ATELIER DE CONCERTATION - PRIORISATION DES ENJEUX

Ces enjeux ont fait l'objet d'une priorisation, par entité paysagère et par commune.

La vallée de l'Eau Noire a choisi les enjeux prioritaires suivants :

Enjeu transversal : L'adaptation du territoire aux enjeux de la transition climatique

- Le maintien et la valorisation de l'espace agricole et forestier
- La préservation et la valorisation des grands paysages naturels emblématiques
- Le maintien des qualités architecturales et paysagères du patrimoine bâti et de ses extérieurs

Remarques générales : L'agro-pastoralisme est ce qui caractérise le territoire, sa richesse. Il y a un patrimoine bâti de qualité qu'il sera important de préserver. Tout passera par l'adaptation aux enjeux climatiques.

La Commune de Vallorcine a choisi les enjeux prioritaires suivants :

Enjeu transversal : L'adaptation du territoire aux enjeux de la transition climatique

- Le maintien et la valorisation de l'espace agricole et forestier
- La maîtrise du développement urbain, la préservation des paysages habités et le maintien de l'identité des hameaux et des quartiers
- Le maintien des qualités architecturales et paysagères du patrimoine bâti et de ses extérieurs
- La reconquête et la valorisation des espaces publics
- Le maintien et la valorisation de l'espace agricole et forestier

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES



1



3



2



4



5



6

Légende

1. Le hameau de la Poya
2. L'eau Noire et le téléphérique de Vallorcine
3. Barberine
4. Raccard - Le Crot
5. Le vallon de Bérard
6. L'église Notre-Dame-de-l'Assomption

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Vallorcine est une commune d'environ 421 habitants (2024). Elle couvre la partie amont de la vallée de l'Eau Noire qui coule jusqu'à son confluent avec le Trient en territoire helvétique. Sa superficie est de : 44,5km². Son altitude varie entre 1 120 m à la frontière Suisse, en aval de l'Eau Noire, et 3 098 m d'altitude au Mont Buet.

Elle est séparée de la vallée de Chamonix par le col des Montets. Sa situation géographique, aux confins de la haute vallée de l'Arve a longtemps participé à un isolement très marqué.

Une large part du territoire communal comprend des paysages de hauts sommets, avec le massif du Mont-Blanc au Sud-Est et le massif des Aiguilles Rouges au Nord-Ouest. Ce dernier est traversé par le torrent de Bérard, affluent de l'Eau Noire et qui fait l'objet d'une protection au titre de Réserve Naturelle Nationale du vallon de Bérard.

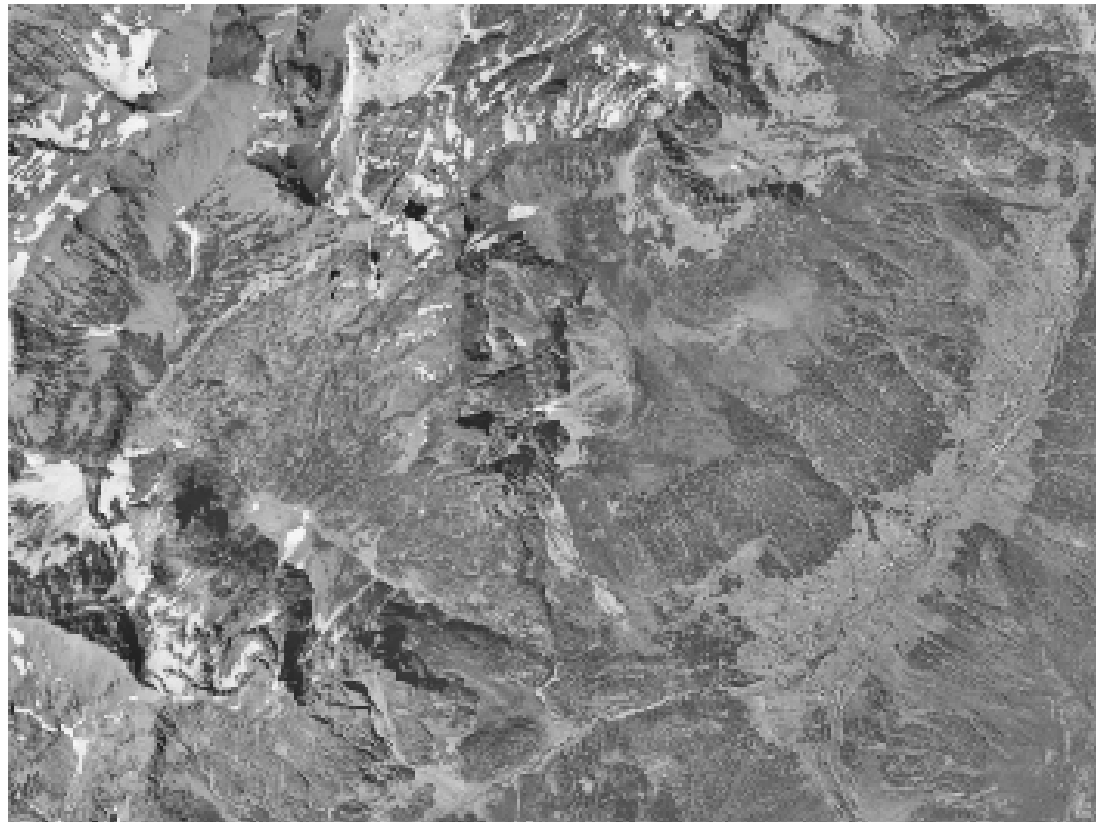
L'hydrographie naturelle a toutefois été modifiée par un ensemble de barrages (Émosson, Vieux-Émosson) et de réservoirs (Les Esserts) qui alimentent deux grosses centrales hydroélectriques : Châtelard-Vallorcine et La Bâtiâz (Martigny - Suisse).

Caractères saillants

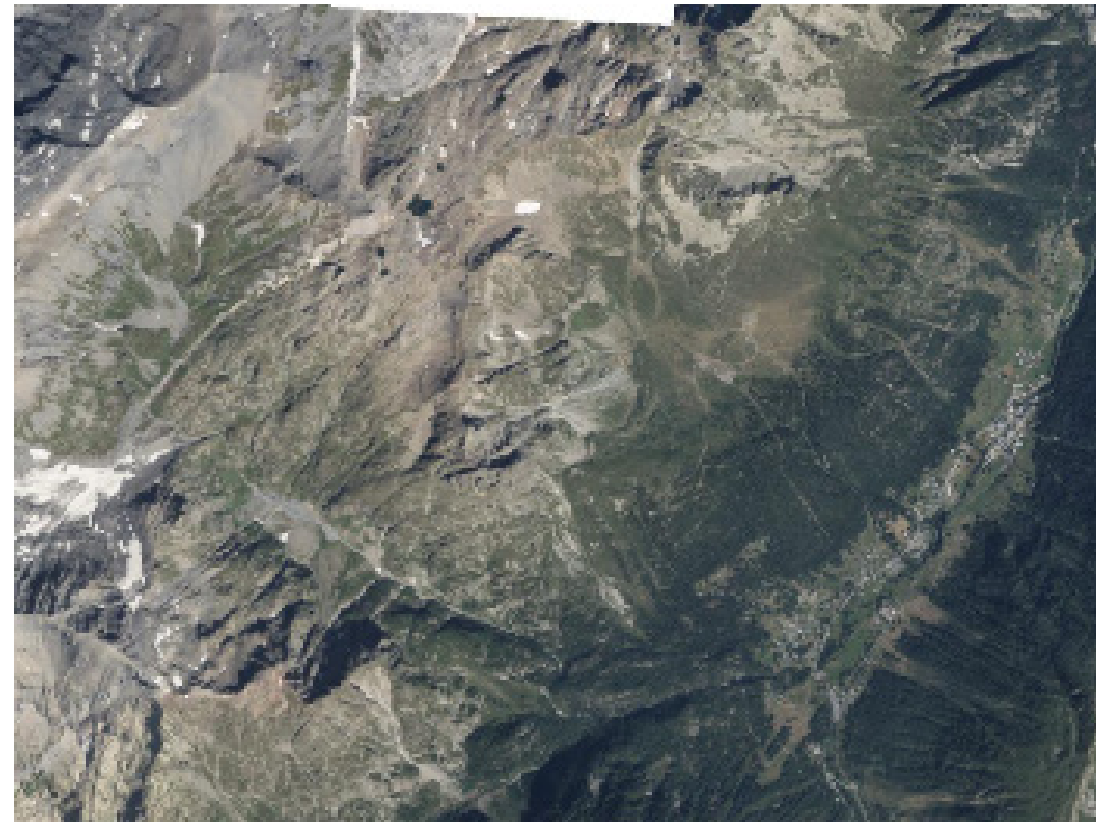
- Fort caractère rural et identité montagnarde marquée ; patrimoine bâti en lien avec l'activité agro-pastorale encore très lisible, chemins et petit patrimoine
- Une vallée ouverte avec des versants à l'adret (endroit plus ouvert qu'à l'ubac (envers), au caractère plus forestier.
- Une grande richesse paysagère : milieux humides en lien avec l'Eau Noire, prairies et pâtures sur les versants et vue sur les massifs environnants
- Permanence de l'organisation bâtie éparse ; identité Walser
- Des paysages naturels bien préservés : cascade de Bérard, alpage de Loriaz, etc.
- Mise en valeur du patrimoine local : sentier des diligences, parcours de découverte, etc.

Points de vigilance

- Intégration des garages et nouveaux ouvrages de soutènement
- Préservation des sentiers et murets entre les hameaux
- Développement des hameaux le long des axes de déplacement, risque de la perte de la lisibilité des hameaux
- Abandon et dégradation des constructions isolées ou des hameaux difficilement accessibles
- L'accueil touristique et le maintien d'espaces publics à la mesure des paysages ruraux patrimoniaux (stationnement au caractère « naturel », espaces publics à l'aménagement sobre, etc.)



Photographie aérienne - 1950 Extrait Géoportail



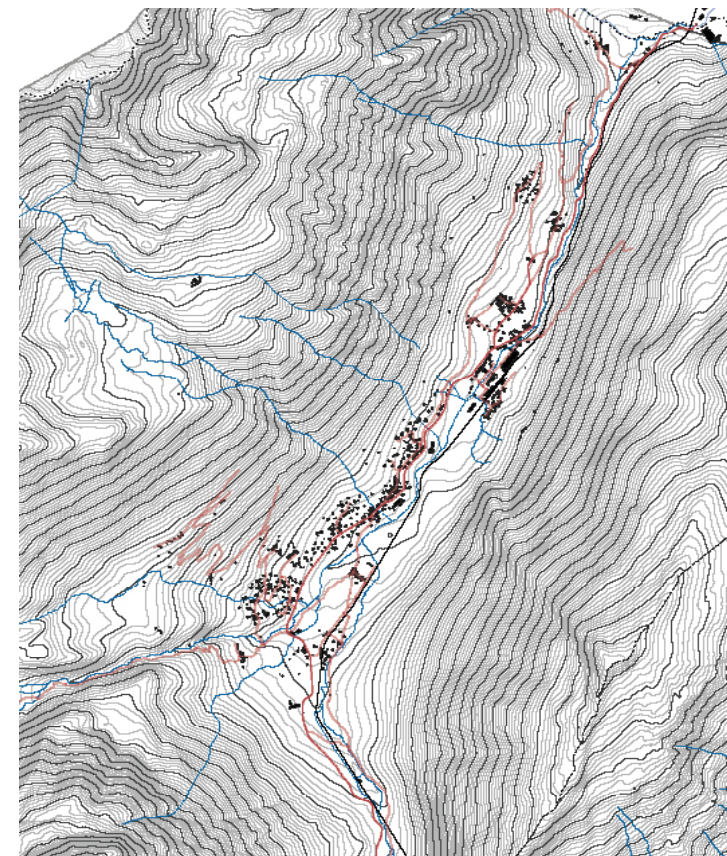
Photographie aérienne - 2021 Extrait Géoportail



Carte d'État Major (1820-1866)



Carte de 1950



Carte topographique IGN (2024)

ÉTAPES CLÉS DE L'ÉVOLUTION DE VALLORCINE

- Vallorcine est constituée d'un chapelet de hameaux dispersés le long de l'Eau Noire, occupant principalement l'adret de la vallée. La commune a vécu de l'activité agropastorale et de la production de vin à Martigny, où plusieurs familles étaient autrefois propriétaires de vignes.

L'organisation spatiale, qui connaît une permanence à travers les siècles, est induite d'une économie alpine. L'implantation bâtie, assez lâche, répond à deux critères : un espace de proximité affecté à la culture vivrière et l'élevage et une attention aux risques naturels, inondations et avalanches.

Vallorcine, longtemps demeurée très isolée, était reliée uniquement au monde extérieur par le chemin muletier venant de Martigny et remontant ensuite le col de la Forclaz. À partir de 1882, une route carrossable est construite, passant par le col des Montets, et reliant Vallorcine à la vallée de l'Arve, et donc à la France.

- Les premiers visiteurs arrivent avec la naissance de l'alpinisme. Le mont Buet, plus accessible que celui du mont Blanc, participe de l'attraction de la commune. À partir de 1908, l'arrivée du chemin de fer améliore l'accessibilité au village depuis la vallée de l'Arve et l'ouvre au tourisme avec la construction de nouveaux hôtels (premier hôtel en 1852 à Barberine).

Il faut attendre 1935 pour que le train desserve également la commune en hiver, participant au désenclavement hivernal des habitants et favorisant son développement en village-station.

La commune s'urbanise cependant avec parcimonie, essentiellement autour de la gare où l'on trouve les principaux établissements touristiques.

- L'urbanisation se poursuit autour des hameaux. Pour certains, la structure urbaine reste lisible : Barberine, le Mollard, la Poya, etc. Pour d'autres, elle est noyée dans une constellation de constructions. Cependant, un fort caractère rural demeure et forêts et prairies dominent dans le paysage de la vallée.

La station se concentre sur l'ubac (envers) tandis qu'à l'adret (endroit) se trouvent les hameaux plus résidentiels et les fermes.

LES PROTECTIONS EXISTANTES

La protection des paysages et espaces naturels :

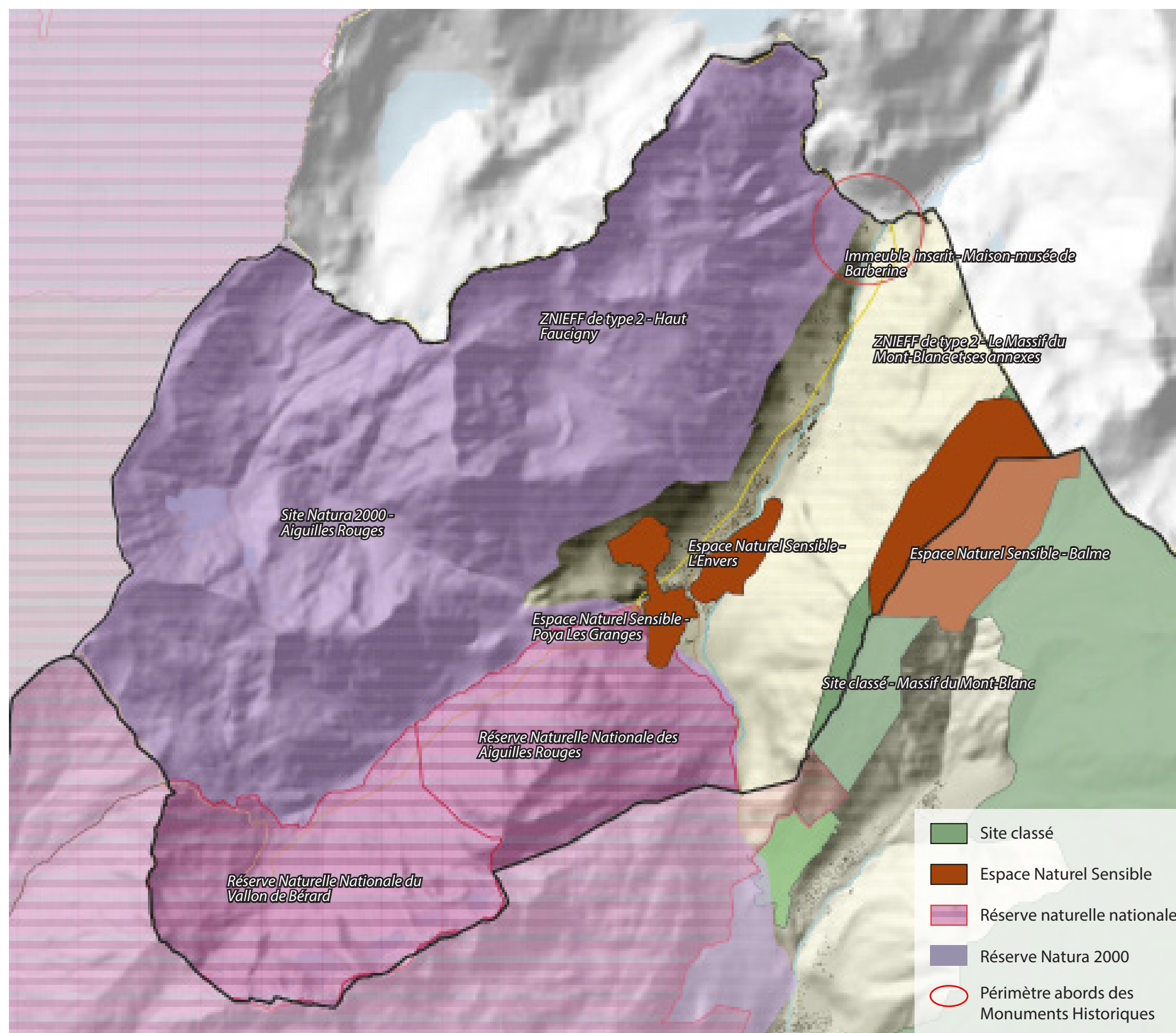
- > Réserve Naturelle Nationale des Aiguilles Rouges
- > Réserve Naturelle Nationale du Vallon de Bérard
- > Site Natura 2000 : Aiguilles Rouges
- > ZNIEFF de type 2 : Massif du Mont-Blanc et ses annexes
- > ZNIEFF de type 2 : Haut Faucigny
- > Dispositifs Espaces Naturels Sensibles en unité pastorale (alpage) : Balme, L'Envers, Poya et Les Granges

La protection des sites :

- > Site classé : Massif du Mont-Blanc

La protection des éléments ponctuels et des constructions :

- > Immeuble inscrit au titre des Monuments historiques :
Maison-musée de Barberine
- > Périmètre des abords des Monuments historiques à Barberine



CARTE - PROTECTIONS EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

LES INVENTAIRES EXISTANTS

PATRIMOINE NATUREL

- Recensement patrimonial paysages et bâti Servoz, Les Houches et Vallorcine

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

- Patrimoine géomorphologique des vallées du Trient, de l'Eau Noire et de la Salanfe. Cupules de la Poya (revue Nature et Patrimoine)

PATRIMOINE AGRICOLE ET RURAL

- Association foncière pastorale et forestière

PATRIMOINE CIVIL ET URBAIN

- Recensement patrimonial paysages et bâti Servoz, Les Houches et Vallorcine

PATRIMOINE RELIGIEUX

- Église, oratoires et croix de mission

PARCOURS OU INFRASTRUCTURES DE DÉCOUVERTE

- Sentier didactique « Le chemin des diligences » édité par l'office de tourisme

POINTS / FIGURES REMARQUABLES DU TERRITOIRE

- L'alpage de Loriaz : alpage historique devenu refuge, l'âme des Vallorcins y réside
- L'église : implantée au XIII^e siècle, reconstruite en 1755-57, restaurée en 2017-2023
- La gare SNCF : gare internationale qui a conservé sa marquise de 1908
- L'hôtel du Buet, depuis 130 ans appartenant à la même famille
- Maison de Barberine / musée vallorcinois : En 2023, classée à l'inventaire des Monuments historiques
- Entraide traditionnelle entre les habitants (cf exposition Maison de Barberine-Valorsnà 2023)
- Appartenance à la culture Walser
- Ouvrage militaire inachevé au rocher M'net (revue *Nature et Patrimoine* n°54)
- Train et tunnel. Sentiers et refuges montagne. Cols. Ponts. Chemin Vieux de la mappe sarde
- Captages Bérard, Très les Eaux, Emosson, des ASA. Vestiges infrastructures d'Emosson. Stockage de certain matériel roulant SNCF (pointu)
- Via Ferrata

SAVOIR-FAIRE LES PLUS CARACTÉRISTIQUES

- Ebénisterie. Artisans de moins en moins nombreux
- Pastoralisme

POINTS NOIRS

- Les Mélèzes, ancienne maison familiale de vacances SNCF, qui sera englobée dans le projet centre village
- L'environnement de la croix du pont du Crettet (privé), qui a néanmoins été amélioré
- Le paravalanche à la sortie du tunnel ferroviaire du col des Montets, qui a néanmoins été intégré dans la végétation

ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE EN DANGER

- Les raccards
- Maison Noufflard
- Canal de la petite Eau Noire
- Hôtel du Buet (privé. Problèmes de normes non respectées ayant entraîné une fermeture)

LES ACTIONS EN PLACE

- Défrichements pour lutter contre la déprise agricole
- Réflexion sur les habitats (permanents et résidences secondaires) via des ateliers participatifs
- Label Village Terre d'Avenir
- Étude sur les axes structurants et le centre village
- Concertation avec l'AFP, les ASAs

LES PROJETS RÉCENTS

- Rénovation du patrimoine local (église et raccard)

LES PROJETS EN COURS OU À VENIR

- Projet de la place du village au chef-lieu
- Rénovation énergétique en cours (mairie, école et bibliothèque) avec respect de l'aspect architectural
- Démontage du raccard du Crot et remontage à proximité de la maison Barberine

DES OUTILS MANQUANTS / À METTRE EN PLACE

- Indication de l'office du tourisme depuis la gare SNCF
- Information de l'origine et de l'histoire du cours d'eau artificiel de la Meunière, des mines historiques (Oreb/Plomb, laiton, ardoises, fours à chaux, le rocher M'net)

ORIENTATIONS PAYSAGÈRES, URBAINES ET ARCHITECTURALES

SCHÉMA COMMUNAL SPATIALISÉ

ORIENTATIONS PAYSAGÈRES, URBAINES ET ARCHITECTURALES

ORIENTATIONS À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

Légende d'occupation du sol

ESPACES AGRICOLES ET FORESTIERS

-  Pâtures
-  Cultures et prairies
-  Forêts de feuillus
-  Forêts de conifères
-  Forêts publiques

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

-  Préserver les espaces ouverts de montagne et alpages de basse altitude
-  Préserver les espaces ouverts et leurs zones humides
-  Préserver et valoriser les vues remarquables
-  Préserver ou restaurer les continuités écopaysagères pour maintenir la lisibilité du versant

LA MONTAGNE BOISÉE ET LES ESPACES NATURELS

-  Accompagner l'évolution de la forêt au regard du changement climatique et favoriser la diversité des peuplements
-  Préserver et/ou restaurer les ripisylves
-  Préserver et valoriser les sites naturels remarquables (veiller à intégrer les espaces d'accueil du public)

LA MONTAGNE PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET D'ACCUEIL

-  Préserver et valoriser les chemins ruraux, maintenir les relations de co-visibilité et valoriser le petit patrimoine en lien (oratoire, croix...)
-  Préserver et valoriser les refuges de haute montagne
-  Préserver et valoriser les châlets et buvettes historiques, étape de l'ascension des randonneurs et permettre leur adaptation au changement climatique
-  Améliorer l'insertion des infrastructures touristiques et des espaces d'accueil du public (zone de stationnement, front de neige, zone de départ et d'arrivée des télésièges, téléphériques, télécabines...)

LA MONTAGNE MAÎTRISÉE : CONQUÉRIR, EXPLOITER, GÉRER LE RISQUE

-  Préserver et valoriser les gares historiques

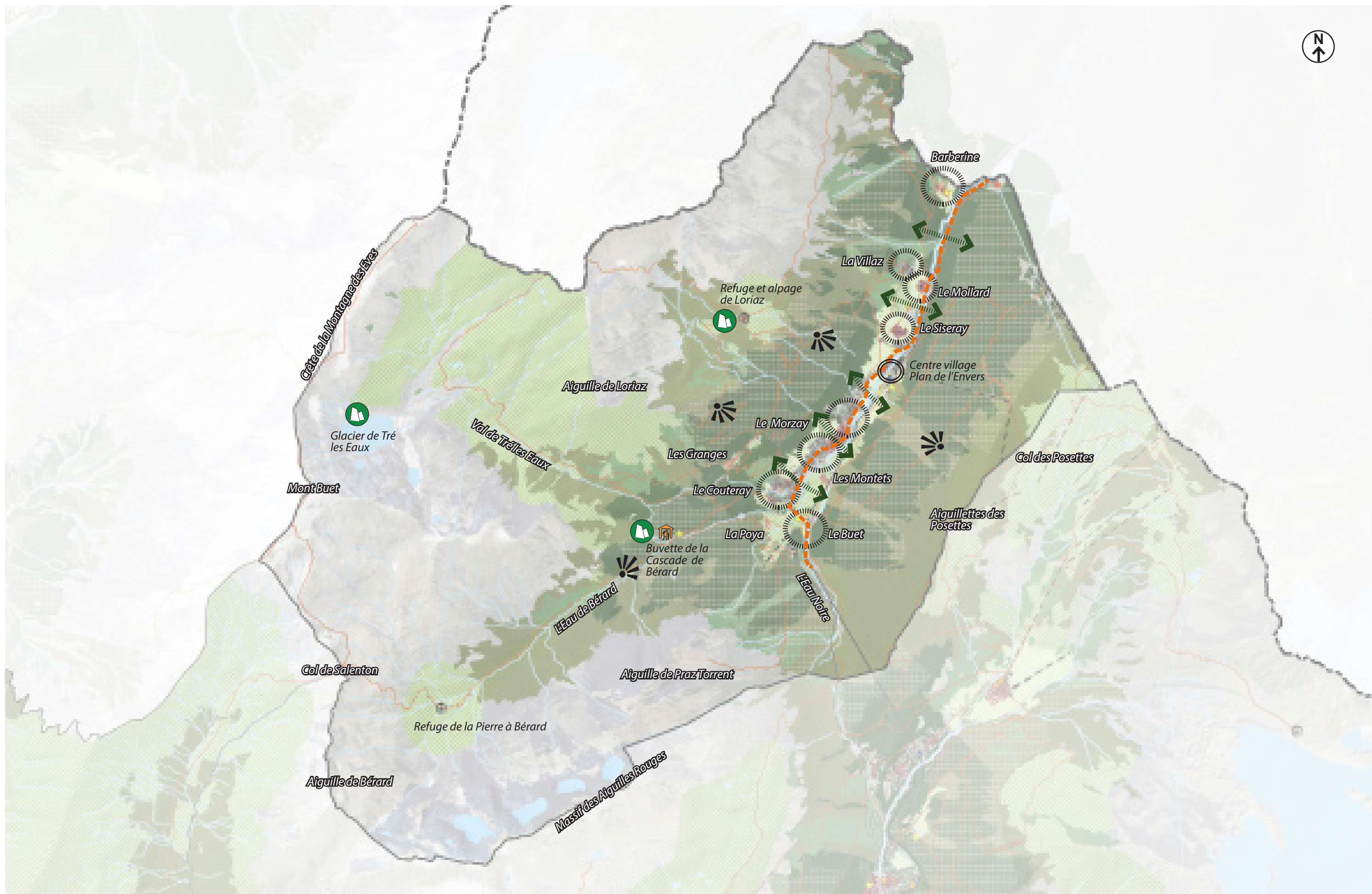
LA MONTAGNE HABITÉE : VILLES ET VILLAGES

Préserver, valoriser et restaurer les éléments de patrimoine construits

-  Préserver et valoriser les secteurs patrimoniaux urbains : le Mollard, Barberine, le Siseray, le Morzay le Nant, les Montets, les Granges et la Poya
-  Préserver les éléments de patrimoine liés à l'habitat (château, chalet, villa, immeuble, hôtel...)
-  Préserver les éléments de patrimoine institutionnel (mairie, école...)
-  Préserver les éléments de patrimoine religieux (église, chapelle, oratoire,...)

Maîtriser et qualifier le tissu urbain

-  Enrayer le développement urbain linéaire le long de la RD1506 et favoriser la requalification paysagère de la traversée du village et des hameaux
-  Valoriser les centralités urbaines anciennes, maintenir le caractère groupé du village et des principaux hameaux, préserver le vocabulaire de clôture traditionnel et le petit patrimoine



CARTE - SCHÉMA COMMUNAL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE DE VALLORCINE- Échelle 1/35 000°

Légende d'occupation du sol

BÂTI

- Trame bâtie
- Bâtiment industriel ou agricole
- Château, église ou chapelle

ESPACES AGRICOLES ET FORESTIERS

- Pâturages
- Cultures et prairies
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts publiques

Proposer un cadre de vie de qualité et des espaces publics accueillants

- Améliorer la qualité des franges urbaines par une attention au végétal et aux clôtures
- Maintenir, voire renforcer les coupures vertes
- Préserver et conforter les abords d'intérêt paysager (jardins, potagers, prés et vergers) au sein des espaces urbanisés
- Préserver et conforter les espaces agricoles à proximité des espaces urbanisés
- Intégrer et valoriser les cours d'eau au sein du tissu urbain et préserver les ripisylves
- Revaloriser la traversée des bourgs et sécuriser les usages mode doux en adaptant son gabarit et le traitement de ses accotements en fonction des différentes séquences urbaines
- Améliorer la qualité des espaces publics de centralité et valoriser le petit patrimoine
- Qualifier les espaces de stationnement et favoriser leur intégration au regard des enjeux de transition écologique
- Préserver le système de co-visibilité et valoriser les points de vue remarquables

Conforter les mobilités douces et les axes de découverte du territoire

- Préserver / conforter les liaisons transversales mode doux des espaces habités vers l'Eau Noire, et les espaces agricoles de proximité
- Préserver et valoriser les chemins et ruelles anciens

Préserver et valoriser les caractères patrimoniaux du tissu bâti

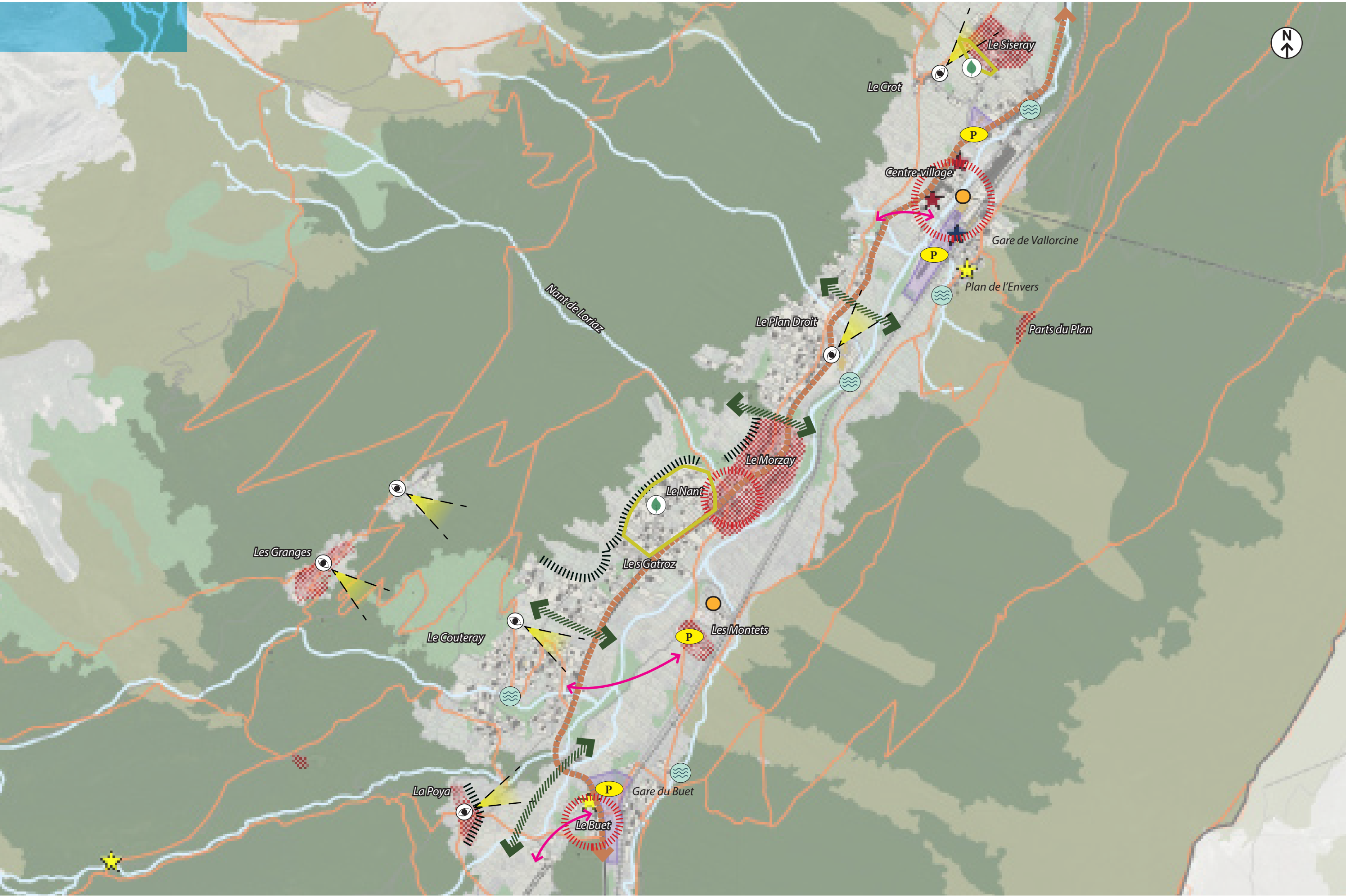
- Préserver et valoriser les secteurs d'intérêt patrimoniaux (réhabilitation et restauration à encadrer dans le respect du tissu urbain et de l'architecture) : le Mollard, Barberine, le Siseray, le Morzay le Nant, les Montets, les Granges et la Poya
- Secteurs de développement ciblés par la Commune (OAP) / Maîtriser la qualité architecturale et paysagère de ces secteurs à enjeux

Préserver, valoriser et restaurer les éléments du patrimoine construit

- Préserver les éléments de patrimoine liés à l'habitat (château, chalet, villa, immeuble, hôtel...)
- Préserver les éléments de patrimoine institutionnel (mairie, école...)
- Préserver les éléments de patrimoine religieux (église, chapelle, oratoire...)
- Préserver et valoriser les gares historiques

Améliorer l'intégration des infrastructures et équipements nouveaux

- Améliorer l'intégration des infrastructures touristiques



CARTE - ORIENTATIONS À L'ÉCHELLE DES PRINCIPAUX HAMEAUX - Échelle 1/8 000°

CONTACTS

Service Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc

pahmontblanc@ccpmb.fr
Tel : 07 76 00 31 94

Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

648 Rue des Près Caton
74190 PASSY
Tel : 04.50.78.12.10

Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

38 Place de l'église
74400 CHAMONIX
Tel : 04.50.54.39.76

